

Ifremer - HALGO/LBH- SF

Plouzané, le 4/11/2022

GISEMENT DE COQUILLES SAINT-JACQUES DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC. Campagne COSB 2022 d'évaluation directe (17-30/08/2022).

Résultats et analyse.

Travaux réalisés dans le cadre d'un financement FEAMP mesure 28 (années 2020-2022)

Spyros FIFAS et Nicolas CAROFF

Ifremer - Centre de Brest – STH/LBH - B.P. 70 - Tél.: 02 98 22 43 78

E-mail: Spyros.Fifas@ifremer.fr

Participation aux travaux:

Equipe scientifique:

<u>Ifremer</u>: Nicolas CAROFF (chef de mission), Sébastien CHALONY, Aurore CHASSANITE, Thomas CLOATRE, Coline LAZARD, Stéphane LESBATS, Cindy MARHIC, Jean-Jacques RIVOALEN.

Equipage:

1^{ère} partie : Ronan CLOAREC commandant), Jeremy RIOU ROPERCH (2nd capitaine), Renaud TUFFREAUD (chef mécanicien), Nicolas CARO (2nd mécanicien), David LE CHELARD (maître d'équipage), Alexandre SAUTREL (cuisinier).

2^{ème} partie : Arnaud LEMETTAIS (commandant), Simon GODARD (2nd capitaine), Alban DE ARAUJO (chef mécanicien), Fabrice COLIN (2nd mécanicien), David OLLIVIER (maître d'équipage), Gwenolé SEVELLEC (cuisinier).

L'Ifremer a réalisé la campagne annuelle d'évaluation directe du gisement de coquilles Saint-Jacques de la baie de Saint-Brieuc (COSB2022) en août 2022 à bord du navire océanographique "THALIA"

Les travaux consistent à effectuer des coups de drague sur 115 stations d'échantillonnage sur des distances constantes de 200 mètres à l'aide d'une drague expérimentale de 2 mètres d'ouverture, équipée de dents de 8,5 cm et d'un sac de maillage 50 mm. L'efficacité de l'engin de pêche est connue car elle a été étalonnée par des plongées sous-marines sur la trace de la drague pendant une longue période afin de permettre l'estimation de la structure









réelle de la population à partir des captures expérimentales. Toutes les coquilles récoltées sont âgées et mesurées.

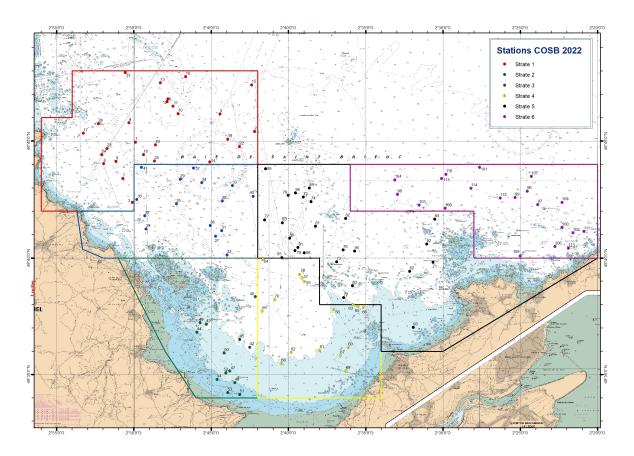


Figure 1. Campagne d'évaluation 2022. Répartition des 115 points d'échantillonnage en baie de Saint-Brieuc (cartographie de Didier Le Roy).

1. RESULTATS.

1.1. BIOMASSE ADULTE: COQUILLES DE 2 ANS et PLUS.

La biomasse adulte inclut l'ensemble des reproducteurs (coquilles de deux ans et plus, soit les individus de taille supérieure à 75 mm). Cette biomasse constitue un indice du potentiel de reproduction du stock.

En 2022, la biomasse adulte connaît une forte augmentation par rapport à 2021 (73 470 t contre 59 250 t : +24%). Entre 2020 et 2021, nous avions également enregistré une hausse significative (+11%) succédant au très fort accroissement (+54%) entre 2019 et 2020. Nous sommes en présence de trois années successives avec les plus forts indices depuis six décennies. La dynamique de l'évolution du stock est devenue nettement positive depuis 2018. La contribution de chaque classe d'âge est présentée dans le tableau 1. Le tableau 2 présente les effectifs totaux et adultes tous âges confondus.

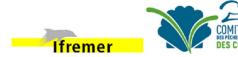






TABLEAU 1. CONTRIBUTION PAR CLASSE D'AGE A LA BIOMASSE ADULTE ET EXPLOITABLE.					
AGE (années)	ANNEE	BIOMASSE	BIOMASSE		
	de NAISSANCE	ADULTE (t)	EXPLOITABLE (t)		
2	2020	24640	2160		
3	2019	20570	16220		
4	2018	12680	12340		
5	2017	8620	8500		
6 et +	2016 et avant	6950	6880		
	Total	73470	46100		

TABLEAU 2. EVOLU	TION DE L'ABONDANCE	TOTALE ET ADULTE.
ANNEE	ABONDANCE TOTALE	ABONDANCE D'ADULTES
	(millions d'animaux)	(millions d'animaux)
1991	225	68
1992	235	109
1993	173	118
1994	188	146
1995	167	91
1996	173	80
1997	134	109
1998	101	64
1999	146	64
2000	411	117
2001	238	146
2002	389	208
2003	386	199
2004	460	250
2005	319	251
2006	477	235
2007	376	231
2008	348	214
2009	404	215
2010	302	219
2011	223	168
2012	182	134
2013	247	115
2014	387	187
2015	399	189
2016	332	236
2017	410	190
2018	650	331
2019	442	266
2020	845	428
2021	888	458
2022	1113	625







Tout au long de son histoire, le stock a connu des variations cycliques. La succession de plusieurs bons recrutements à partir de la reproduction 1998 (certaines classes nettement supérieures à la moyenne : reproductions de 1999, 2002, 2003 et 2005) a conduit à une augmentation spectaculaire de la biomasse adulte au cours de la première moitié des années 2000 (multiplication par un facteur quatre entre 1999 et 2006). Au cours des années 2006-2013, la biomasse adulte a été caractérisée par une très forte décroissance (-53%). Depuis 2014, la situation s'est largement améliorée : depuis 2018, quatre années sur cinq sont caractérisées par les abondances les plus élevées depuis plusieurs décennies.

1.2. BIOMASSE EXPLOITABLE.

La biomasse exploitable prend en compte l'ensemble des animaux d'une taille supérieure ou égale à 102 mm. Elle constitue un sous-ensemble de la biomasse adulte. La biomasse exploitable en 2022 est marquée par un nouvel accroissement comparativement à 2021 (+5% : 46 100 t contre 43 920 t) succédant à deux années de forte augmentation (+43% entre 2019 et 2020, +19% entre 2020 et 2021). Quatre groupes d'âge (3 à 6 ans et plus) contribuent significativement à cette biomasse exploitable (tableau 1).

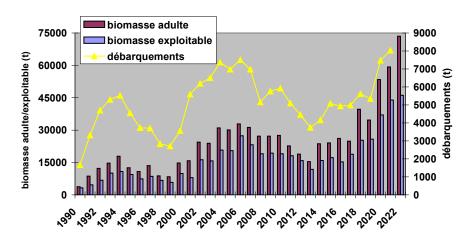


Figure 2. Evolution de la biomasse adulte, de la biomasse exploitable et des débarquements officiels depuis 1990.

84 stations sur les 115 échantillonnées (41 à l'ouest, 43 à l'est) sont caractérisées par des concentrations fortes d'individus immédiatement exploitables (plus de 0,25 coquilles/m²). En 2021, 2020, 2019 et 2018, 89, 68, 44 et 47 stations respectivement sur un total de 115 dépassaient la densité de 0,25 individus exploitables/m². Par ailleurs, 45 stations sur 115 sont représentées par des densités supérieures à 0,50 animaux/m². Sous l'hypothèse d'une croissance individuelle continue jusqu'en janvier 2023, 90









stations sur 115 devraient dépasser, à cette période, la densité de 0,25 individus exploitables/m² (97 en 2021, 84 en 2020, 58 en 2019 et 71 en 2018). 73 stations dépasseraient le seuil de 0,50 individus/m².

Les stations où l'abondance est la plus forte se trouvent principalement sur des fonds durs difficiles à exploiter à la drague, soit à l'extrême Est/Nord-Est de la baie (Est-Nord Est Landas/Justières), soit dans la partie Nord-Ouest (à l'est de la Basse Petit Bout/Basse Plouézec). Le tableau 3 résume les informations principales relatives à l'évaluation du stock depuis la standardisation du plan d'échantillonnage des campagnes.

	coquilles	adulte et biomass coquilles	Biomasse	biomasse
Année/mois	de 2 ans	de 3 ans et +	adulte	exploitable
Juin 1986	4470	4900	9370	•
Juin 1987	7300	3890	11190	
Juin 1988	1140	8090	9180	
Juin 1989	1800	2680	4480	
Juin 1990	1590	3290	4880	
Oct 1990	1320	2470	3790	322
Sept 1991	5700	2960	8660	465
Sept 1992	6470	5800	12270	677
Sept 1993	3780	10910	14690	1008
Sept 1994	3810	14070	17880	1085
Sept 1995	1820	10740	12560	943
Sept 1996	2960	7840	10800	739
Sept 1997	4340	9200	13540	856
Sept 1998	1190	7600	8790	671
Sept 1999	2280	6140	8420	578
Sept 2000	5500	9240	14740	990
Sept 2001	8240	7580	15820	799
Août 2002	5350	19070	24420	1626
Sept 2003	6670	17250	23920	1572
Sept 2004	9640	21350	31000	2073
Sept 2005	7890	22210	30100	2048
Août 2006	3800	29050	32850	2735
Sept 2007	8920	22310	31230	2322
Sept 2008	6880	20320	27200	1903
Sept 2009	6880	20310	27190	1933
Sept 2010	7350	20170	27520	1906
Sept 2011	3640	19030	22680	1810
Sept 2012	1880	16980	18860	1586
Sept 2013	2880	12490	15370	1179
Sept 2014	7020	16630	23650	1591
Sept 2015	6610	17470	24080	1724
Sept 2016	8210	17930	26140	1530
Sept 2017	4010	20860	24870	1878
Sept 2018	11520	28130	39640	2531
Sept 2019	7750	26930	34680	2582
Sept 2020	14210	39220	53440	3705
Sept 2021	15260	43990	59250	4392
Août 2022	24640	48830	73470	4610

<u>Note</u>: Les estimations de biomasse obtenues ont une incertitude de l'ordre de \pm 15 à 20%.









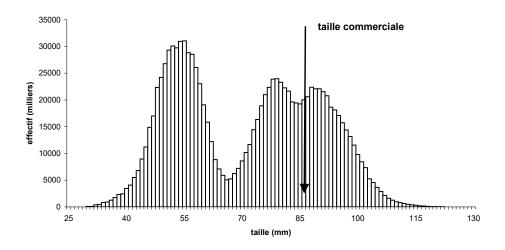


Figure 3. Structure en tailles de la population de coquilles Saint-Jacques en août 2022. La taille est mesurée dans le sens de la hauteur (axe de symétrie de la coquille). Dans ce sens, 86 mm de hauteur correspondent à la taille réglementaire, en largeur, de 102 mm.

1.3. LE RELIQUAT DE PECHE.

Le reliquat de pêche, constitué des individus de trois ans et plus, s'accroît entre 2020 et 2021 (+11% : 48 830 t contre 43 990 t). Ce reliquat est composé comme suit :

3 ans (classe 2019) : $163 \pm 16\%$ millions d'individus, soit 20 570 t.

4 ans (classe 2018) : $84 \pm 15\%$ millions, soit 12 680 t. 5 ans (classe 2017): $52 \pm 16\%$ millions, soit 8 620 t. 6 ans et plus : $39 \pm 21\%$ millions, soit 6 950 t.

L'abondance de la classe 2019 (coquilles de 3 ans) est nettement plus élevée comparativement à l'année dernière pour le même groupe d'âge (163 millions d'animaux contre 108, pourtant la deuxième valeur la plus forte de la série historique). 84 stations sur 115 (réparties de façon homogène entre ouest et est de la baie) correspondent à des densités supérieures à 0,10 individus de 3 ans/m² (contre 75, 65 et 38 stations en 2021, 2020 et 2019 respectivement pour les individus du même âge). Sur les 163 millions d'animaux de cette classe, 74% atteignent actuellement la taille de 102 mm ce qui équivaut à une biomasse exploitable pour les coquilles de trois ans de 12 070 t (78% et 11 540 t il y a un an). Sous l'hypothèse de croissance individuelle évoquée précédemment, 99% de ces coquilles dépasseront la taille minimale autorisée en janvier 2023 (16 220 t de biomasse exploitable pour cette classe).









Pour les classes d'âge de 4 ans et plus, des densités élevées sont observées sur un certain nombre de stations (pour les âges 4, 5 et 6+, 56, 38 et 22 stations respectivement sur 115 sont représentées par des densités dépassant 0,10 animaux/m²) notamment sur des fonds relativement durs ou sur des zones "crépidulées" soumises à une pression de pêche modérée.

TABLEAU 4. Les ANIMAUX de TROIS ANS : EVOLUTION des ABONDANCES, BIOMASSES et BIOMASSES EXPLOITABLES estimées lors des campagnes annuelles.

	ANNEE DE			EFFECTIF	BIOMASSE	BIOMASSE EX	
NAISSANCE	CAMPAGNE	(millions)		EXPLOITABLE	TOTALE	(t)	
			(mm)	(en %)	(t)		
						SEPTEMBRE	JANVIER
1988	1991	6	115	99%	1010	1010	1010
1989	1992	28	114	97%	4370	4300	4370
1990	1993	46	110	89%	6510	5990	6490
1991	1994	51	104	64%	6080	4210	6040
1992	1995	20	104	69%	2490	1870	2450
1993	1996	12	102	76%	1580	1290	1560
1994	1997	24	105	84%	3350	2940	3330
1995	1998	25	103	79%	3270	2750	3220
1996	1999	10	107	78%	1350	1130	1340
1997	2000	24	108	84%	3190	2800	3170
1998	2001	24	108	83%	3260	2830	3250
1999	2002	88	105	69%	10900	8150	10730
2000	2003	45	105	68%	5620	4210	5470
2001	2004	63	107	80%	8240	6980	8200
2002	2005	71	106	77%	9240	7650	9100
2003	2006	73	106	73%	9480	7600	9240
2004	2007	25	108	78%	3400	2860	3350
2005	2008	60	106	76%	7780	6340	7710
2006	2009	49	107	80%	6520	5530	6460
2007	2010	48	105	71%	5920	4510	5830
2008	2011	47	107	81%	6140	5250	6070
2009	2012	29	105	71%	3720	2900	3660
2010	2013	16	103	56%	1890	1200	1810
2011	2014	30	106	72%	3870	3010	3800
2012	2015	43	107	80%	5650	4830	5530
2013	2016	56	102	53%	6470	3900	6110
2014	2017	71	104	67%	8750	6440	8460
2015	2018	55	104	64%	6670	4730	6510
2016	2019	68	106	76%	8720	7100	8630
2017	2020	111	105	71%	13970	10740	13750
2018	2021	108	106	78%	14000	11540	13870
2019	2022	163	105	74%	20570	16220	20420

Janvier = milieu de la saison (début de l'année i+1) qui suit l'évaluation directe de l'année i.









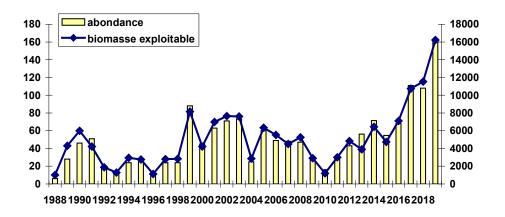


Figure 4. Les animaux de trois ans : évolution de l'abondance totale et de la biomasse exploitable de la classe d'âge au cours des dernières années.

1.4. LE RECRUTEMENT : LA CLASSE NEE EN 2020.

La classe née en 2020 est estimée, en 2022, à 286 millions \pm 19% d'individus ce qui correspond à une biomasse totale de 24 640 t. Il s'agit de l'abondance la plus élevée enregistrée sur la série historique de ce stock nettement au dessus de la valeur estimée il y a un an pour le même âge, pourtant ancien record historique (160 millions).

Répartition spatiale :

61 stations (30 à l'ouest) sur les 115 correspondent à des densités de cette classe supérieures à 0,25 coquilles/m² (contre 34, 41 et 20 stations respectivement pour les individus du même âge en 2021, 2020 et 2019). Parmi ces 61 stations, 33 dépassent la densité élevée de 0,5 animaux/m² (14 à l'ouest). 6% des animaux de deux ans atteignent en août 2022 la taille réglementaire de 102 mm (16% il y a un an) et la taille moyenne au moment de la campagne était égale à 92 mm contre 95 mm pour le même âge en 2021), soit 2 160 t. Sous l'hypothèse d'une croissance moyenne continue jusqu'en janvier 2023, 51% des animaux de cette classe rentreront, en début 2023, dans la fraction exploitable (soit 14 450 t).

Sur les campagnes 1991-2018, la corrélation entre les abondances à 1 et 2 ans pour une même classe était très fiable et précise (significative à 87%). Des anomalies ont été observées pendant la période récente : au passage de 1 à 2 ans, l'abondance de la classe 2017 a été évaluée nettement inférieure à la valeur attendue d'après l'ajustement et la situation inverse s'est produite sur les classes 2018 et 2020 (fig. 6). La corrélation entre 1 et 2 ans s'est détériorée tout en restant significative (84% d'explication avec les trois classes précitées avec moindre qualité d'ajustement). En revanche, pour la classe née en 2019, l'ajustement avait demeuré très satisfaisant.







TABLEAU 5. Les ANIMAUX de DEUX ANS : EVOLUTION des ABONDANCES, BIOMASSES et BIOMASSES EXPLOITABLES estimées lors des campagnes annuelles.

	ANNEE DE			EFFECTIF		BIOMASSE EXP	LOITABLE (t)
NAISSANCE	CAMPAGNE	(millions)		EXPLOITABLE	_		
			(mm)	(en %)	(t)	SEPTEMBRE	JANVIER
1989	1991	52	99	26%	5560	1840	4790
1990	1992	72	95	15,5%	6880	1370	5380
1991	1993	47	90	2%	3820	110	1780
1992	1994	49	89	1%	3810	60	1340
1993	1995	22	90	5%	1790	130	880
1994	1996	32	91	11%	2960	450	2160
1995	1997	51	92	6%	4340	380	2580
1996	1998	14	91	5,5%	1190	100	640
1997	1999	24	95	18%	2270	540	1720
1998	2000	57	96	16,5%	5500	1160	4460
1999	2001	95	92	8%	8240	920	4940
2000	2002	72	87	1%	5350	100	1900
2001	2003	77	92	6,5%	6670	640	3970
2002	2004	107	94	7,5%	9640	1010	6700
2003	2005	101	89	2%	7890	260	3340
2004	2006	43	93	14%	3800	730	2510
2005	2007	93	95	18%	8920	2130	7190
2006	2008	79	92	5,5%	6880	510	4270
2007	2009	80	92	5%	6880	500	4040
2008	2010	83	93	7%	7350	730	4680
2009	2011	42	92	6,5%	3640	320	2300
2010	2012	23	90	3%	1880	90	980
2011	2013	35	90	7%	2880	290	1570
2012	2014	81	92	4%	7020	390	4340
2013	2015	75	93	10%	6610	910	4420
2014	2016	109	88	2%	8210	310	3160
2015	2017	43	94	12%	4010	640	3010
2016	2018	131	93	6,5%	11520	1030	7680
2017	2019	81	95	13%	7750	1310	6190
2018	2020	152	95	13%	14210	2510	10850
2019	2021	160	95	16%	15260	3230	11850
2020	2022	286	92	6%	24640	2160	14450

Janvier = milieu de la saison (début de l'année i+1) qui suit l'évaluation directe de l'année i.

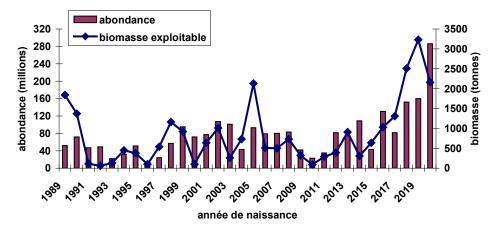


Figure 5. Le recrutement (animaux de deux ans) : évolution de l'abondance totale et de la biomasse exploitable de la classe d'âge au cours des dernières années.









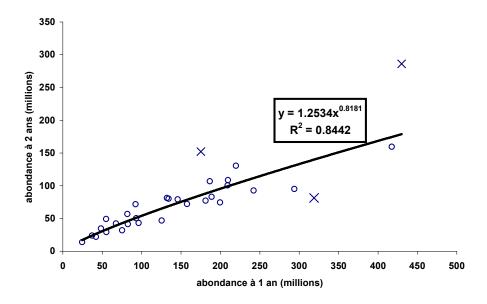


Figure 6. Relation entre abondances à l'âge 1 et 2 pour une même classe sur deux années successives de campagne. Ajustement sur les années 1991-2022. Les croix correspondent aux couples (âge 2 vs. âge 1) des classes 2017 (campagnes 2018 et 2019),2018 (campagnes 2019 et 2020) et 2020 (campagnes 2021 et 2022) qui s'écartent nettement des valeurs attendues.

1.5. LE PRE-RECRUTEMENT : LA CLASSE NEE EN 2021.

Le pré-recrutement est évalué à 488 millions \pm 20% d'individus (figure 7). Il s'agit de la reproduction la plus abondante jamais enregistrée, dans la lignée de celles des deux dernières années (430 et 417 millions pour les classes 2020 et 2019), nettement au-dessus de la moyenne générale sur la série des classes 1990-2018 (137 millions). Lors de la campagne en septembre 2022, la taille moyenne de cette classe est de 62 mm (65 et 67 mm lors des deux campagnes précédentes).

Répartition spatiale : Concernant la répartition spatiale des individus de cette classe, 58 stations (27 à l'ouest, 31 à l'est) correspondent à des concentrations supérieures à 0,50 individus/m² (50 et 54 stations respectivement en 2021 et 2020) et 75 stations sur 115 (37 à l'ouest, 38 à l'est) sont caractérisées par des densités dépassant 0,25 individus/m² (73 et 85 stations en 2021 et 2020 respectivement). 26 stations (réparties également entre ouest et est) sont même représentées par des densités dépassant 1 coquille/m² (26 en 2021, 24 en 2020, 5 en 2019, 9 en 2018).

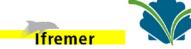








TABLEAU 6. EVOLUTION DU PRE-RECRUTEMENT estimé lors de la campagne annuelle.

	la campagne annuelle.						
année	année	Abondance à un an					
de naissance	de campagne	(millions d'animaux)					
1989	1990	92					
1990	1991	157					
1991	1992	125					
1992	1993	55					
1993	1994	42					
1994	1995	75					
1995	1996	93					
1996	1997	25					
1997	1998	37					
1998	1999	82					
1999	2000	294					
2000	2001	92					
2001	2002	181					
2002	2003	187					
2003	2004	209					
2004	2005	67					
2005	2006	242					
2006	2007	146					
2007	2008	134					
2008	2009	189					
2009	2010	83					
2010	2011	55					
2011	2012	48					
2012	2013	132					
2013	2014	200					
2014	2015	210					
2015	2016	96					
2016	2017	220					
2017	2018	319					
2018	2019	175					
2019	2020	417					
2020	2021	430					
2021	2022	488					

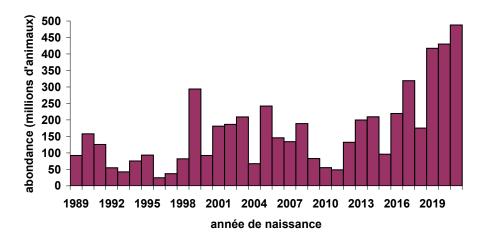


Figure 7. Evolution de l'abondance du pré-recrutement (animaux d'un an).







1.6. LA CROISSANCE INDIVIDUELLE.

L'évolution des tailles moyennes par année et par groupe d'âge est présentée par la figure 8.

Les groupes d'âge non soumis à une exploitation dirigée (GR1 et, dans un degré moindre, GR2) sont caractérisés par des variations des tailles moyennes plus fortes que les groupes plus âgés. Pour le groupe 1, les individus nés au cours des décennies 1990 et 2000 ont, à peu d'exceptions près, des tailles moyennes plus faibles que la moyenne générale. On ne saurait affirmer si ce phénomène est expliqué par des fixations préférentielles à des secteurs plus profonds moins favorables en matière de croissance individuelle. A partir du début des années 2010, on constate de manière générale une augmentation des tailles moyennes jusqu'aux trois dernières campagnes 2020 à 2022 où la tendance est inversée : étant donné la très forte abondance des trois dernières classes pré-recrutées il n'est pas exclu que cette évolution récente soit imputable à des phénomènes de "densité-dépendance". Néanmoins, aucune corrélation significative n'est établie sur la série historique complète entre abondance et taille moyenne.

Pour les âges 2 et plus, on constate une forte diminution en début de la série présentée (première moitié des années 90). Dans le cas de GR2, cette diminution initiale est accompagnée sur la suite de la série par de fortes oscillations autour de la taille moyenne de l'âge sans tendance particulière. En revanche, pour les groupes 3 et plus, on observe que la tendance régressive persiste au fil des années. Cette tendance serait attribuable à l'entrée en phase exploitable qui affecte davantage les individus à plus fort potentiel de croissance, soit directement (sur une aire donnée, on prélève d'abord les individus à croissance forte), soit indirectement (on exploite davantage les fonds plus accessibles en délaissant les zones à concentration élevée de crépidules caractérisées par un déficit de croissance du fait de la compétition entre les deux espèces).

Les corrélations entre tailles moyennes pour une reproduction donnée entre deux années successives sont assez fortes (\approx 71-73% d'explication) pour les groupes d'âge déjà soumis à une pression de pêche (3 ans et plus) ; elles sont, à l'opposé, faibles (\approx 15% d'explication) au passage de l'âge 1 à l'âge 2 entre deux campagnes successives.







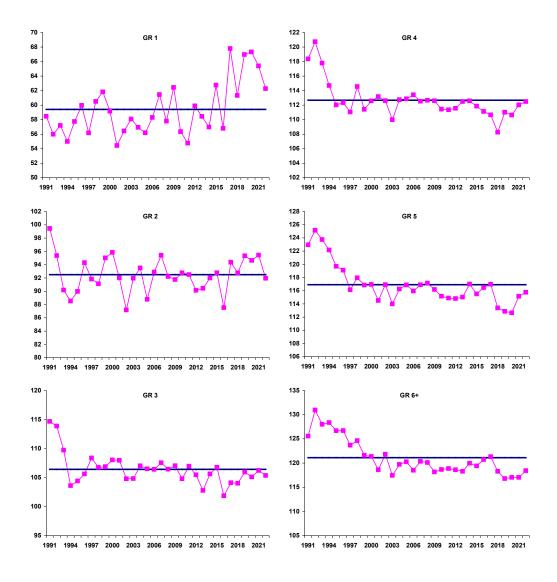


Figure 8. Evolution des tailles moyennes (mesurées en hauteur cf. axe de symétrie, en mm) par année et par groupe d'âge. Illustration comparative par rapport à la moyenne générale 1991-2022 par âge.

2. ANALYSE.

2.1. LE CONTEXTE HISTORIQUE.

2.1.1. EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION.

L'encadrement de la production en adoptant des quotas annuels depuis le milieu des années 70 et l'augmentation du maillage, de 72 à 85 (en 1985) puis à 92 mm (en 1996) et récemment (en 2017) à 97 mm ont contribué à tirer un meilleur parti de la croissance individuelle et à accroître le reliquat de pêche d'une saison à l'autre. L'étalement dans le temps du prélèvement sur les "bonnes" classes d'âge permet d'amortir les inévitables "années creuses" en terme de recrutement.









En 1990, face à l'appauvrissement alarmant du stock, les instances de gestion avaient décidé d'appliquer de nouvelles mesures de limitation des puissances motrices des navires accédant à la ressource. Toutefois, l'amélioration de la capacité individuelle de capture ne tient plus tellement à la puissance motrice nominale : à puissance motrice donnée et à état de ressource constant, le navire "moyen" de la baie possède aujourd'hui un rendement horaire près de 45-50% supérieur à celui d'il y a vingt ans (projet de recherche ANR COMANCHE 2011-2014 : Fifas et Frésard, 2014). Ce fait explique en grande partie les difficultés récurrentes d'ajustement de l'effort de pêche au prélèvement journalier et global souhaitable.

2.1.2. EVOLUTION DU POTENTIEL BIOLOGIQUE.

L'arrivée dans la pêcherie de huit classes sur les neuf dernières années (2013-2021) d'abondance supérieure à la moyenne avec, par ailleurs, les quatre reproductions les plus fortes jamais enregistrées (classes 2017, 2019-2021), a permis d'inverser totalement la tendance décroissante de la période 2006-2013. En 2022, le potentiel de reproduction représenté par la biomasse adulte croît de +24% par rapport à 2021 (+38 et +112% comparé à 2020 et 2019 respectivement); sur ce point, au passage de 2019 à 2020, il convient de relativiser l'augmentation du fait du contexte sanitaire inédit traduit à l'époque par une très forte réduction des activités de pêche. La biomasse immédiatement exploitable (+43% de 2019 à 2020, +19% de 2020 à 2021, +5% de 2021 à 2022) est le reflet de la politique de reliquat de pêche et de l'amélioration de la sélectivité des dragues. La population coquillière connaît cependant des variations cycliques (cf. fig. 2) et si on est actuellement à une phase prolifique, il ne faut pas perdre de vue que la période de décroissance du stock sur la période 2006-2013 a été la plus longue jamais observée dans l'histoire du gisement.

Au début de la période de déclin du stock au cours des années 2000 (saisons 2006/07 et 2007/08), des pressions de pêche élevées exercées sur le stock avaient maintenu les débarquements à un niveau élevé supérieur à 7 000 t. L'Ifremer par ses évaluations directes combinées à l'échantillonnage des débarquements en criée entrevoyait déjà une baisse de la productivité du stock. La tendance a été partiellement redressée lors des trois saisons de 2012/13 à 2014/15 grâce à une réduction du volume débarqué (4 456 t, 3 744 t et 4 163 t respectivement) combinée avec l'arrivée des classes plus riches que leurs devancières. Néanmoins, pendant les quatre saisons, 2015/16 à 2018/19, des pressions de pêche plus élevées ont de nouveau été exercées (débarquements officiels de 5 086 t, 4 935 t, 4 986 t respectivement ; cf. tableau 7). On peut constater que les différences en % entre quotas retenus et débarquements officiels sur ces quatre saisons ont été les plus fortes depuis une vingtaine d'années. La saison 2019/20, raccourcie en







raison du contexte sanitaire était caractérisée par un excès moindre (+12%: 5 338 t au lieu de 4 780 t) reparti à la hausse lors des deux dernières saisons (+19%: 7 479 t au lieu de 6 300 t en 2020/21, +20%: 8 031 t au lieu de 6 700 t en 2021/22). Une grande partie de cet écart est expliquée par la non comptabilisation dans le quota des prélèvements réalisés en zones dites "crépidulées" avant ouverture (octobre) et après fermeture (avril) du gisement principal alors que ces zones font intégralement partie de l'aire d'évaluation et du potentiel global du stock. Traditionnellement, les débarquements provenant des zones "hors crépidules" étaient bien calqués sur le quota préconisé au départ de la saison, mais à partir de la saison 2015/16 des excès ont été constatés exception faite de la très particulière saison 2019/20 (tableau 8).

TABLEAU 7. Quotas proposés et débarquements officiels (en tonnes).						
	Quota	Quota	différence	différence		
Saison de pêche	Proposé	officiel		(%)		
		=débarquements		(10)		
1990/1991	1300	1670	370	28%		
1991/1992	2500	3320	820	33%		
1992/1993	3000	4700	1700	57%		
1993/1994	3500	5300	1800	51%		
1994/1995	5000	5530	530	11%		
1995/1996	3500	4550	1050	30%		
1996/1997	3000	3730	730	24%		
1997/1998	3000	3710	710	24%		
1998/1999	2000	2830	830	42%		
1999/2000	2000	2710	710	36%		
2000/2001	3700	3570	-130	-4%		
2001/2002	4500 ⁽¹⁾	5600	1100	24%		
2002/2003	6600	6190	-410	-6%		
2003/2004	5700	6508	808	14%		
2004/2005	6000	7365	1365	23%		
2005/2006	5800	7055	1255	22%		
2006/2007	6500 _(C)	7643	1143	18%		
2007/2008	(2)	6981				
2008/2009	4800	5198 ⁽³⁾	398	8%		
2009/2010	5200	5766	566	11%		
2010/2011	5000	5923	923	18%		
2011/2012	4500	5095	595	15%		
2012/2013	3500	4456	956	27%		
2013/2014	3000	3744	744	25%		
2014/2015	3550	4163	613	17%		
2015/2016	3800	5087	1286	34%		
2016/2017	3550	4935	1385	39%		
2017/2018	3850	4986	1136	30%		
2018/2019	4550	5629	1079	24%		
2019/2020	4780 ⁽⁴⁾	5338	558	12%		
2020/2021	6300	7479	1179	19%		
2021/2022	6700	8031	1331	20%		

Note:

- (1) Quota pour la saison de pêche 2001/02 revu à la hausse lors de la deuxième moitié de la saison en raison de la croissance individuelle de coquilles Saint-Jacques nettement plus forte que la moyenne attendue.
- (2) Pour la saison 2007/08 deux options de gestion ont été formulées (productivité à court terme : 5500 t ; stabilisation des apports sur trois années : 4400 t).
- (3) Les limites du gisement principal de la baie de Saint-Brieuc ont été modifiées lors de la saison de pêche 2008/09 avec un élargissement du secteur hors quota à la partie Nord-Est de la baie. Dans ce sens, le tonnage officiel enregistré pendant la saison en question (5198 t) sous-estime vraisemblablement le potentiel réel du secteur car il se réfère à une surface plus restreinte.
- (4) Quota initialement adopté pour la saison 2019/20 égal à 4350 t ramené à 4780 t suite à une mise à jour de l'expertise Ifremer en fin d'hiver 2020 (croissance individuelle de coquilles Saint-Jacques nettement plus forte que la moyenne générale).









Tableau 8. Provenance détaillée des débarquements (en tonnes) par saison.

saison	hors crépidules	crépidules	autres¹	total	quota proposé
2012/13	3571	770	116	4456	3500
2013/14	3073	523	147	3744	3000
2014/15	3540	491	131	4163	3550
2015/16	4436	515	135	5087	3800
2016/17	4249	520	166	4935	3550
2017/18	4116	750	120	4986	3850
2018/19	4792	663	174	5629	4550
2019/20	4723	501	114 ²	5338	4780
2020/21	6789	690	0	7479	6300
2021/22	7287	745	0	8031	6700

^{1 :} Débarquements pour la "fête de la coquille" ; 2 : "Fête de la coquille" 2020 annulée en raison de l'urgence sanitaire (COVID-19), néanmoins prélèvements déjà effectués avant confinement de printemps.

2.2. PROJECTIONS

2.2.1. COURT TERME: saison 2022/23.

La valeur record de la biomasse immédiatement exploitable (46 100 t contre 43 920 t en 2021, 37 050 t en 2020 et 25 830 t en 2019 ; 308 millions d'animaux contre 292, 250 et 172 respectivement au cours des trois années précédentes) indique que la saison de pêche 2022/23 peut être extrêmement productive à l'image de 2020/21 et 2021/22. En raisonnant sur le potentiel exploitable à la mi-saison 2022/23, sous l'hypothèse d'une croissance individuelle continue, le constat ne change guère (63 130 t en janvier 2023 contre 55 700 t, 49 820 t et 33 010 t lors des trois saisons précédentes). Dans cet esprit, la production 2022/23 devrait être au moins aussi forte que celle de la saison 2021/22. Ces messages optimistes doivent renforcer les arguments en faveur de la préservation d'un reliquat de pêche, politique qui explique en grande partie l'état prolifique actuel.

2.2.2. PERSPECTIVES.

En fin d'été 2023, la classe 2021 apportera au stock adulte 198 millions d'animaux, soit, dans l'hypothèse d'une croissance individuelle moyenne, 20 800 t de biomasse dont 8 150 t seraient exploitables en début de la saison 2023/24. Cette classe viendra renforcer le potentiel exploitable lors de la saison 2023/24 d'autant plus que les anneaux métalliques de 97 mm préservent plus longtemps les jeunes groupes d'âge.









2.2.3. SCENARIOS DE GESTION.

2.2.3.1. DEFINITION DES SCENARIOS.

Trois scénarios ont été testés :

- (1) Statu quo de l'effort de pêche entre les saisons 2021/22 et 2022/23.
- (2) Débarquements officiels pour la saison 2022/23 égaux à ceux de 2021/22.
- (3) Stabilité de la biomasse de reproducteurs à l'horizon 2025.
- (4) Minimisation des variations des débarquements pour les saisons de pêche depuis 2021/22 jusqu'en 2024/25 combinée avec l'augmentation ou la stabilité de la biomasse de reproducteurs pour les trois étés à venir (2023 à 2025).

La comparaison de ces scénarios est faite en utilisant le module biologique qui a été présenté et intégré dans le cas d'étude sur la coquille Saint-Jacques de la baie de Saint-Brieuc inscrit dans le projet du partenariat bio-économique Ifremer/DPMA/professionnels (arrivé à échéance en mi-2011) et qui avait été également développé dans le cadre du projet de recherche ANR COMANCHE (2011-2014).

2.2.3.2. HYPOTHESES SUR LE RECRUTEMENT DES CLASSES 2022 A 2024.

Pour le calcul des débarquements et des biomasses adultes sur les années futures, l'abondance des classes nées jusqu'à 2021 est estimée dès l'âge 1 grâce aux campagnes menées par l'Ifremer.

En revanche, l'abondance des classes suivantes (2022 à 2024) n'est pas connue. L'abondance de la classe 2022 ne sera quantitativement évaluée de manière fiable qu'en fin d'été 2023 (les indices de captage disponibles auprès du CDPMEM 22 ne permettent pas d'extrapoler avec précision l'abondance qui sera observée dans un an). L'abondance de cette classe sera donc simulée de même que celle des classes qui naîtront en 2023 et 2024.

L'hypothèse retenue pour cette simulation tient compte du fait que la biomasse adulte (potentiel de reproduction) estimée en été explique entre 10 et 29% du niveau du recrutement d'une année donnée (selon le modèle choisi). L'incertitude dans la relation entre le stock adulte et le recrutement peut être exprimée sous forme d'une probabilité. Les abondances à l'âge 1 depuis la standardisation des campagnes selon le protocole actuel d'échantillonnage (années 1990 à 2022) sont assortis à des niveaux de probabilité pour les valeurs de biomasse adulte correspondantes (Fig. 9a).





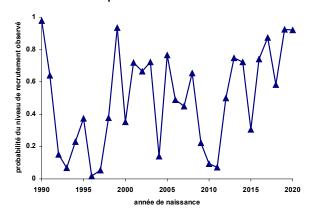




L'examen de ce graphique laisse entrevoir l'existence d'un cycle périodique des valeurs de probabilité. Par ailleurs, un ajustement réalisé sur les valeurs lissées des probabilités ainsi définies permet de définir avec une précision satisfaisante une périodicité sur un cycle proche de 15 ans (Fig. 9b). Pour les abondances des classes 2022-2024 deux options ont été développées .

- (1) Simulation des recrutements moyens en faisant usage d'une probabilité de 0,5. Selon cette projection, l'abondance à l'âge 1 des classes nées entre 2022 et 2024 est située à près de 162-163 millions d'animaux alors que la moyenne générale observée sur les classes 1990-2021 est de 166 millions (en excluant les trois classes abondantes 2019-2021 la moyenne est de 137 millions).
- (2) Simulation selon le cycle périodique illustré par la figure 9b (selon cette projection, l'abondance à l'âge 1 des classes nées entre 2022 et 2024 fluctue entre 200 et 259 millions d'animaux).

Quelle qu'elle soit l'option de probabilité adoptée, il n'y a aucune incidence en terme de projection sur les deux premières années pour les débarquements et un impact mineur sur la troisième année. Ceci est dû au fait que les classes nées entre 2022 et 2024 ne contribueront guère au potentiel exploitable à cette échelle de temps.



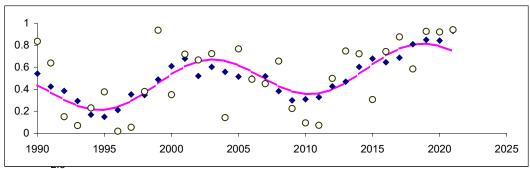


Figure 9. (a) Probabilité d'apparition des recrutements observés (classes d'âge nées entre 1990 et 2021) pour les niveaux de biomasse adulte observés. Une valeur proche de 1 désigne un recrutement exceptionnellement fort (p.ex. classes 1990, 1999, 2017), une valeur proche de 0 désigne un recrutement exceptionnellement bas (p.ex. classes 1996, 1997). (b) Ajustement des probabilités d'apparition des recrutements observés selon l'année de campagne (valeurs lissées sur 5 ans).







2.2.3.3. RESULTATS

Scénario 1 (statu quo de l'effort de pêche entre les saisons 2021/22 et 2022/23).

Le *statu quo* sur l'effort de pêche conduirait à une forte augmentation (+29%: 10 365 t) des débarquements par rapport à la saison passée suivie de deux accroissements significatifs (+14% lors de la saison 2023/24 et +10% en 2024/25) quelle que soit l'option choisie pour le recrutement. La biomasse de reproducteurs croîtrait légèrement (+4%) entre les étés 2022 et 2023 avec les deux options pour les futurs recrutements, puis serait quasi-stable (-1%) en 2024 pour décroître plus fortement (-13%) en 2025 (selon une probabilité constante de recrutement) ou –évoluerait de +1% et de –9% (selon une probabilité cyclique de recrutement).

Scénario 2 (statu quo des débarquements entre les saisons 2021/22 et 2022/23).

Des débarquements équivalents à ceux de la saison dernière (8 031 t) nécessiteraient une forte diminution de l'effort de pêche (-26%) et provoqueraient la hausse des débarquements lors des saisons $2023/24 \ (+22\%)$ et $2024/25 \ (+15\%)$. La biomasse de reproducteurs augmenterait (+10%) à l'été 2023 quelle que soit la projection pour le recrutement. Lors des étés suivants cette biomasse croîtrait de +3% et diminuerait de -10% selon une probabilité constante de recrutement ou de +5% et de -6% selon une probabilité cyclique).

Scénario 3 (Stabilité de la biomasse de reproducteurs à l'horizon 2025).

Sous l'hypothèse d'une probabilité constante du recrutement, le maintien de la biomasse de reproducteurs à l'été 2025 au niveau de 2022, nécessiterait une diminution drastique (-22%) de l'effort de pêche et permettrait un volume de 8 330 t (+4% par rapport à la saison passée) de débarquement en 2022/23. En 2023/24 et 2024/25 les débarquements augmenteraient de +21% et +14% respectivement tandis que la biomasse féconde en 2023 et 2024 croîtrait de +9% et +2% respectivement.

Avec une probabilité cyclique du recrutement, les chiffres équivalents seraient de -11% pour l'effort de pêche pour obtenir 9 410 t (+17%) de débarquement en 2022/23, puis +17% et +12% pour les deux saisons de pêche suivantes. La biomasse de reproducteurs aux étés 2023 et 2024, évoluerait de +6% et de +2% respectivement.

La divergence forte entre les valeurs selon la voie adoptée pour les futurs recrutements, incite à ne pas aborder davantage ce scénario.









Scénario 4 (minimisation des variations des débarquements sur les saisons 2021/22 à 2024/25 ; stabilisation de la biomasse de reproducteurs sur la période 2022-2025).

Dans l'optique de contenir au mieux possible les variations des débarquements, un quota recommandé en 2022/23 de $8\,150$ t (nécessitant une diminution de l'effort de pêche de -15%) conduirait à une augmentation des apports en 2022/23 (+12%), suivis d'une hausse sur les deux saisons suivantes (2023/24:+19%, 2024/25:+13%). La biomasse de reproducteurs serait en hausse (+7%) entre les étés 2022 et 2023 quelle que soit l'option pour le recrutement, puis changerait de +1% et -11% aux étés 2024 et 2025 avec une probabilité constante du recrutement ou de +3% et -8% respectivement sous l'hypothèse d'un recrutement cyclique.

CONCLUSION.

Le stock coquillier de la baie de Saint-Brieuc a connu de fortes fluctuations d'abondance au cours des cinq dernières décennies. Le stock a récemment connu un fort déclin (2006-2013). Les classes depuis 2012, globalement supérieures à la moyenne, ont offert une possibilité de retour à des biomasses et une productivité proches des maxima observés. Ce maximum de productivité survient sur trois années successives, 2020 à 2022, grâce à la synergie de différents facteurs : recrutements exceptionnels liés à des conditions hydro-climatiques propices, politique de reliquat et amélioration notable de la sélectivité. Plusieurs éléments mettent l'accent sur la variabilité inhérente à cette ressource naturelle et sur la nécessité de pallier les inévitables années creuses par ces classes supérieures à la moyenne.

Les informations disponibles permettent d'organiser l'exploitation sur plusieurs années. Il serait souhaitable que l'ensemble des débarquements soit comptabilisé dans le quota, c'est à dire les pêches effectuées sur les zones à crépidules ainsi que les captures effectuées lors des marées de rattrapage dues au mauvais temps. Par ailleurs, une délimitation transparente de la zone dite "du large" ouverte à l'exploitation anticipée chaque année éclairerait les choix des gestionnaires qui visent à préserver le gisement.







sous couvert de

Martin HURET responsable du laboratoire LBH (Laboratoire de Biologie Halieutique), Unité HALGO Ifremer Brest

Verena TRENKEL responsable de l'unité HALGO (Halieutique Grand Ouest) Ifremer Nantes

lever will







